

COMMENT EST CONSTITUE LA LISTE D'ATTENTE GRAND PRIX 2022

Lorsque le nombre de joueurs inscrits à la date de la **DLI (Date limite d'inscription le 9 septembre pour PESSAC : 149) est supérieur au champ spécifié (111)** dans le règlement validé par la ligue établi suivant le cahier des charges Grand Prix de la FFG, la sélection des joueurs retenus se fait suivant une procédure obligatoire.

Ce n'est pas la date d'inscription qui compte ni le positionnement de la licence

- 1) Toutes les femmes dans la limite de 27 sont retenues
- 2) Les hommes sont classés suivant le classement du mérite amateur puis des index à la date de la DLI (9 septembre)
- 3) Un CUT est établi tenant compte des 12 wild cards possible :en accord avec la ligue le CUT a été fixé à 7,2 pour se rapprocher au plus près des 111 joueurs possible
- 4) La ligue attribue ses wild cards (6 pour des jeunes de moins de 17 ans)
- 5) L' AS Pessac attribue au choix les wild cards restantes (6) : 2 pour des jeunes prometteurs de l'école de golf et 4 pour des membres de l'AS PESSAC dans l'ordre des index
- 6) Les joueurs restant sont sur la liste d'attente classés par ordre du mérite et des index**

Il n'a plus d'inscription possible au grand prix depuis le 9 septembre 24H

En complément, le règlement des grands prix précise que le premier jour, tout joueur sur la liste d'attente peut être présent sur le Golf, signaler sa présence et compléter une partie de 2 suite à un désistement tardif après la publication des départs

Au fur et à mesure des désistements, les joueurs en liste d'attente seront choisis dans l'ordre du classement de la liste d'attente